



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2004

Le conseil d'administration de l'Agence a tenu sa 7^e séance ordinaire le 8 décembre 2004, dans ses locaux de Sainte-Marie.

PLAN RÉGIONAL DES EFFECTIFS MÉDICAUX (PREM) EN OMNIPRATIQUE 2005

Le conseil d'administration a adopté le *Plan régional des effectifs médicaux en omnipratique 2005*. Le PREM sera constitué des effectifs en place dans les établissements au 30 novembre 2004, auxquels s'ajoutent 16 recrutements autorisés par le Ministre, soit 6 nouveaux facturants et 10 médecins provenant d'une autre région et désirant s'installer en Chaudière-Appalaches. En 2004, la région a réussi à recruter les 16 postes autorisés.

Effectifs autorisés en place dans chacun des sites¹

	CHSGS	Volet CLSC-CHSLD	Santé au travail	Santé publique	Centre de réadaptation	CHSLD public	CHSLD privé	TOTAL
Centre hospitalier affilié universitaire (CHAU) Hôtel-Dieu de Lévis	37			4				41
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral								97
Lévis (Chutes-de-la-Chaudière)		25	3		3 ²			31
Lévis (Desjardins) ^{3 et 4}		7					5	12
Lotbinière		19						19
Bellechasse		14					1	15
Nouvelle-Beauce		20						20
Centre de santé et de services sociaux de Beauce								67
Beauce-Sartigan	34	7	2	7			2	52
Robert-Cliche		5				10		15
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford								33
Amiante	26	1	2			4		33
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet								51
Montmagny	20	7	2	3				32
L'Islet		19						19
Centre de santé des Etchemins		17						17
TOTAL	117	141	9	14	3	14	8	306
Agence de santé et de services sociaux								1
								307

¹ Effectifs autorisés : Partie du plan des effectifs médicaux (PEM) déterminant le nombre de médecins autorisés à oeuvrer dans l'établissement. Avant de procéder à toute nomination, l'établissement doit au préalable obtenir un avis de conformité de l'Agence.

² Les trois postes au Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches sont, pour le moment, comptabilisés avec ceux du CSSS du Grand Littoral, site Lévis (Chutes-de-la-Chaudière).

³ Les médecins en CHSLD pour les lits de soins prolongés à l'Hôtel-Dieu de Lévis sont encore inclus dans le CHSGS et non dans le volet CLSC-CHSLD.

⁴ Les sept médecins spécialistes en médecine d'urgence ne sont plus comptabilisés dans les postes au CHSGS mais dans le PREM en spécialités 2005.

Liste des priorités retenues par le Département régional de médecine générale (DRMG) :

- Urgence du Centre de santé et de services sociaux de Beauce;
- Urgence du Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford;
- Suivi et prise en charge :
 - Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet;
 - Centre de santé des Etchemins;
 - Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral.

PLAN RÉGIONAL DES EFFECTIFS MÉDICAUX (PREM) EN SPÉCIALITÉS 2005

Le conseil d'administration a également adopté le *Plan régional des effectifs médicaux en spécialités 2005*. Le Ministre a autorisé le recrutement de 18 médecins spécialistes. L'an dernier, la région a réussi à recruter environ 50 % des effectifs autorisés en spécialités.

PREM en spécialités 2005

Spécialité	Effectifs en place Nov. 2004	PREM 2005	À recruter	Établissement
Anatomo-pathologie	6	6	0	
Anesthésiologie	28	29	1	CSSS de Montmagny-L'Islet
Biochimie médicale	2	3	1	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Cardiologie	10	11	1	CSSS de Beauce
Chirurgie générale	18	18	0	
Chirurgie orthopédique	12	13	1	CSSS de Montmagny-L'Islet
Chirurgie plastique	1	2	1	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Dermatologie	1	2	1	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Endocrinologie	1	3	2	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Gastro-entérologie	4	4	0	
Gériatrie	3	3	0	
Hématologie	3	3	0	
Médecine interne	10	14	4	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis (3) et CSSS de Montmagny-L'Islet
Médecine nucléaire	3	4	1	CSSS de Beauce
Médecine d'urgence	9	9	0	
Microbiologie	4	4	0	
Néphrologie	0	1	1	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Neurologie	6	6	0	
Obstétrique-gynécologie	13	14	1	CSSS de Beauce
Ophtalmologie	9	10	1	CSSS de la région de Thetford
Oto-rhino-laryngologie	10	10	0	
Pédiatrie	11	11	0	
Physiatrie	1	2	1	CHAU Hôtel-Dieu de Lévis
Pneumologie	5	5	0	
Psychiatrie	39	39	0	
Radiologie diagnostique	19	20	1	CSSS de Beauce
Rhumatologie	2	2	0	
Santé communautaire	6	6	0	
Urologie	5	5	0	
Total spécialités de base	144	151	7	
TOTAL	241	259	18	

DÉMISSION D'UN MEMBRE

Le conseil d'administration a accepté la démission de M. José Poulin de la MRC Les Etchemins. Le conseil a exprimé le souhait que le nouveau membre au conseil d'administration qui sera nommé par le Ministre de la Santé et des Services sociaux provienne également de la MRC Les Etchemins.

ÉTAT DE SITUATION RELATIF AUX INFECTIONS À CLOSTRIDIUM DIFFICILE

Un état de situation relatif aux infections à clostridium difficile dans la région de la Chaudière-Appalaches a été présenté aux membres du conseil d'administration. On ne retrouve pas actuellement de situation problématique dans la région. Chaudière-Appalaches présente les plus bas taux d'hospitalisation avec infection à Clostridium difficile au Québec. En 2003, on y retrouvait un taux de 3,8 par 1000 admissions alors que la moyenne au Québec était de 17,2 par 1000 admissions. La situation régionale est stable depuis plusieurs années et les prévisions pour 2004 sont équivalentes aux taux de 2003. On parle de situation problématique lorsque les taux se situent à 20 et plus par 1000 admissions.

En raison de la situation d'éclosions qui prévaut actuellement dans certaines régions du Québec, le Ministre a demandé à tous les directeurs de santé publique des agences de santé et de services sociaux de faire enquête sur la situation régionale. L'Agence a mis sur pied une équipe régionale de suivi, composée de représentants de l'Agence et d'intervenants des établissements, qui ont visité les quatre centres hospitaliers de la région au début décembre afin d'apprécier l'état des lieux, le degré d'application des lignes directrices, transmises par l'Institut national de santé publique du Québec, ainsi que les mesures additionnelles à mettre en place. Un rapport de ces visites sera transmis au Ministre.

Les visites ont permis de constater plusieurs points forts pouvant en partie expliquer la très bonne performance de la région. D'abord, trois des quatre hôpitaux ont la même équipe de microbiologistes et les quatre partagent les mêmes outils et la même approche. L'équipe a constaté plusieurs initiatives intéressantes qui pourraient être exportées dans d'autres régions, par exemple des outils de promotion pour inciter les visiteurs à se laver les mains (affiches) mais également la présence de bénévoles à l'entrée, des chariots d'entretien ménager spécifiques pour les infections, etc. Chaudière-Appalaches présente un ratio d'infirmières en prévention presque conforme à ce qui est recommandé et les établissements sont déjà en marche pour atteindre le ratio recommandé.

La région a reçu 200 000 \$ non récurrent pour la mise en place des recommandations, par exemple pour de la formation, de l'achat de petits équipements ou matériel, des adaptations mineures des locaux, etc.

MOTION DE FÉLICITATIONS LES CENTRES JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le conseil d'administration a adopté une motion de félicitations à l'endroit des Centres jeunesse Chaudière-Appalaches qui ont obtenu, pour leur *Plan de rapprochement des services de réadaptation dans la communauté*, le premier prix dans la catégorie « Santé et Services sociaux » lors de la 19^e édition des *Prix d'excellence de l'Administration publique du Québec 2004*. Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches s'étaient déjà mérité, en mai dernier, la mention d'honneur du prix d'excellence *Accessibilité aux soins et aux services*.

Ce plan vise à rapprocher les services le plus près possible des milieux de vie des enfants devant recevoir des services de réadaptation sociale, à la suite de divers problèmes familiaux et sociaux, tels des troubles de comportement sérieux ou des troubles de conduite. Il permet aussi de maintenir des contacts soutenus entre les enfants et leurs parents. Il comprend des mesures alternatives au placement de réadaptation en internat, la mise en place d'un mécanisme central d'admission aux ressources, le développement d'un nouveau programme de soutien intensif aux familles (PSIF) qui fait appel à la collaboration des services de première ligne, la consolidation de centres de ressources multidisciplinaires (CRM) visant la réintégration sociale, la consolidation et la relocalisation d'une unité de réadaptation, l'implantation de résidences de réadaptation dans la communauté (RRC), le recrutement et la formation de familles d'accueil avec des services de réadaptation, le recours à des ressources spécialisées en toxicomanie, le soutien à l'insertion sociale par l'emploi. Ces services ont été développés dans diverses parties du territoire de Chaudière-Appalaches.

Après un an seulement, on constatait déjà les impacts positifs du plan de rapprochement des services de réadaptation : accès à des services moins lourds, maintien de liens soutenus avec les parents, l'école ou les services du milieu, des services plus nombreux à coûts moindres. Le programme PSIF, rejoignait en externe 50 jeunes, alors que les mêmes éducateurs offraient des services en interne à 18 jeunes. Le CRM avait permis de maintenir au moins 21 élèves de plus dans leur milieu de vie en leur fournissant un soutien scolaire adapté, six familles d'accueil avaient été formées pour offrir des services spécialisés. Enfin, les admissions en réadaptation interne avaient diminué de 10 par année.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2004

Le conseil d'administration a tenu une séance extraordinaire le 26 octobre 2004, dans ses locaux de Sainte-Marie.

TRANSFERT DE RESSOURCES ENTRE ÉTABLISSEMENTS

Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches (CRDP-CA)

Le CRDP-CA a été créé en juillet 1999. Les services de réadaptation en déficience physique ont été déployés dans quatre territoires de la région, à partir des installations déjà existantes de quatre établissements. Les établissements mandataires, anciennement le CRATCA et CHSLD de Beauce, le Centre de santé Paul-Gilbert, l'Hôtel-Dieu de Montmagny et le Centre hospitalier de la région de l'Amiante étaient liés par contrat au CRDP-CA. Ce contrat comportait une programmation de services ainsi que des modalités de reddition de comptes aux plans financier, statistique et fonctionnel. Le CRDP-CA, n'offrant pas de services directs aux usagers, ne disposait pas d'un permis d'exploitation et ne pouvait actualiser certaines dispositions de la Loi, par exemple la mise en place d'un conseil des infirmières et infirmiers, d'un conseil multidisciplinaire ainsi que d'un comité des usagers.

Le modèle d'organisation des réseaux locaux, adopté par le conseil d'administration le 21 avril 2004, prévoyait le transfert des services de réadaptation de deuxième ligne en faveur du CRDP-CA. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un permis d'exploitation au CRDP-CA le 30 juin 2004. Des travaux devant conduire au transfert de ressources au profit du CRDP-CA ont été réalisés avec les cinq établissements.

Le conseil d'administration a approuvé les conventions de transfert des ressources entre le CRDP-CA et le CSSS de la région de Thetford, le CSSS de Beauce, le CSSS du Grand Littoral et le CSSS de Montmagny-L'Islet. La prise en charge totale de la mission réadaptation par le CRDP-CA est effective depuis le 31 octobre 2004. Le CRDP-CA devrait opérer avec un budget de fonctionnement de l'ordre de 12 M\$.

Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Grand Littoral / Centre hospitalier affilié universitaire Hôtel-Dieu de Lévis

Le modèle d'organisation des réseaux locaux, adopté par le conseil d'administration le 21 avril 2004, prévoyait pour le territoire du Grand Littoral, que les services de santé physique de deuxième ligne offerts sur le site de Paul-Gilbert soient administrés par le Centre hospitalier affilié universitaire Hôtel-Dieu de Lévis.

Des travaux se sont tenus avec les deux établissements afin de convenir d'une convention de transfert de services à intervenir en faveur du Centre hospitalier affilié universitaire Hôtel-Dieu de Lévis. Le conseil d'administration a approuvé cette convention de transfert des ressources entre l'Hôtel-Dieu de Lévis et le CSSS du Grand Littoral.

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 2 février 2005, 20 h
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et
de services sociaux de Chaudière-Appalaches
363, route Cameron, Sainte-Marie

À toutes nos lectrices et tous nos lecteurs

*Un très Joyeux Noël
et une Nouvelle Année débordante de
joie, santé et prospérité*



*Secrétariat général et direction des ressources humaines
Service des communications
Courriel : francine_nadeau@ssss.gouv.qc.ca
ISSN 1703-2296*